



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS

MASCULINE SENIORS

PROCES VERBAL N° 32

Réunion restreinte du 15 juillet 2026 à 14 h 00.

Lieu : réalisée par voie électronique

Membres présents : Madame HANOUEY Laetitia

Messieurs FOISSEAU Joel, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.

EXCUSES : LEFEVRE Dominique

INVITES :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **2 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§§

INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



§§§§§

HOMOLOGATION DES COUPES DU DFSM jouées le 28 juin 2026.

COUPE Jean MERAULT

Match n°55664685 SOLIDARITE S GOURNAY 1 / US CRIELLOISE 1

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE André CAILLOT

Match n°55664676 AS FAUVILLAISE 3 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE Robert BALLUET

Match n°55664684 HAVRE CAUCRIAUVILLE S 5 / A. ROUENNAISE DE FOOT 1

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE VETERANS ANDRE STRAPPE

Match n°55664683 AL DEVILLE MAROMME 41 / RC PORT DU HAVRE 41

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

**Le Président de la commission
M. LECORNU Pierre**

**Le Secrétaire de la commission
M. MOGIS Michel**

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville